

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° DBC 20201217-06

Thiers Dore of Montagne L'INTERCO

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne 47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS 04 73 53 24 71 contact@cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

20

Membres du Bureau représentés:

Total votants:

21

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2020 à 16H

Date de la convocation : 10 décembre 2020

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 17 décembre 2020 à 16 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Christiane SAMSON, Patrick SAUZEDDE, Didier ROMEUF, Serge THEALLIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés :

Jean-Eric GARRET, Daniel BERTHUCAT, Ghislaine DUBIEN, Jean-François DELAIRE, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Didier CORNET, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Serge FAYET, Helene BOUDON, Sylvain HERMAN.

Membres ayant donné pouvoir :

Daniel BALISONI à Olivier CHAMBON

Conseillers suppléants présents : José MONRUFFET, Patrice BION

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

MARCHÉS D'ASSURANCE POUR 2021-2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200715-05 donnant délégation d'une partie de ses attributions au Président et au Bureau Communautaire.

AR PREFECTURE

063-200070712-20201217-DBC20201217_06-DE Regu le 18/01/2021

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a lancé une consultation pour les marchés d'assurance sur la période 2021-2024.

A l'issue de cette consultation menée en vertu de la procédure adaptée, les offres économiquement les plus avantageuses par lots s'établissent comme suit :

- o Dommages aux biens (GROUPAMA)
- o Responsabilités Civiles (PARIS NORD ASSURANCE)
- Flottes Automobiles (PILLIOT)
- o Protection juridique (SARRE ET MOSELLE)
- o Protection fonctionnelle (GROUPAMA)

L'ensemble des offres de tous les contrats s'élèvent à 35 185.71 euros TTC/an contre 44 990 euros TTC sur le marché 2016-2020. (Economie de 9 804.29 euros TTC) tout en apportant de meilleures garanties.

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'attribution des lots tel que susmentionnés ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS: 21
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES: 21

Conseillers présents : 20 Pour : 21 Représentés: 1

Contre:

Non-participation:

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,

Maire de Châteldon